

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 mai 2007

CP 07/05-43

## **AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES** COMMUNES D'AUVILLAR, BARRY D' ISLEMADE, BEAUMONT DE LOMAGNE, BOURRET , CAZES-MONDENARD, MONTECH, PUYGAILLARD DE QUERCY, SAINT-CIRQ ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE

Dans le cadre de ses politiques en faveur des communes, le Conseil Général conduit depuis 1972 une politique en faveur de l'aménagement de villages.

### **I - NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES**

Les communes rurales peuvent bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie, tels que l'aménagement de places, de jardins publics et de parcours de promenade, la construction de collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales, l'installation de ponts-bascules, la réfection des cours d'école.

### **II - FINANCEMENT DEPARTEMENTAL**

La dépense subventionnable est plafonnée à **19 000 €HT**.

Les taux de subvention varient de 12 à 36 % selon le potentiel fiscal de la commune, et sont majorés de 50 % si la population de la commune est inférieure à 300 habitants, et de 30 % si la population est supérieure ou égale à 300 habitants et inférieure à 500 habitants.

### **III - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES**

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant et de me faire connaître votre décision.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS  
PRESENTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE**

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
<b>1) AUVILLAR</b> Création de piétonniers rue d'Embatlaregue	1 014	20 000 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<b>2) BARRY D'ISLEMADE</b> Aménagement et mise en sécurité de la cour de l'école	562	49 205 €	19 000 €	24 %	<u>4 560 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 14.03.07					
<b>3) BEAUMONT DE LOMAGNE</b> Réfection du revêtement de sol de la cour de l'école maternelle publique	3 851	21 000 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<b>4) BOURRET</b> Agrandissement de la cour de récréation	576	25 000 €	19 000 €	24 %	<u>4 560 €</u>
<b>5) CAZES MONDENARD</b> Aménagement de la rue de l'abattoir près du stade	1 315	35 073.60 €	19 000 €	18 %	<u>3 420 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10.01.07					
<b>6) MONTECH</b> Extension du réseau d'assainissement pluvial secteur Mélassou sud	3 122	72 974 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 04.09.06					
<b>7) PUYGAILLARD DE QUERCY</b> Aménagement du parvis autour de la mairie	275	14 288 €	14 288 €	36 %	<u>5 143 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 09.03.07					
<b>8) SAINT CIRQ</b> Création d'une aire ludique et d'une zone de stockage de containers	333	55 744 €	19 000 €	31.20 %	<u>5 928 €</u>

**DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTEE DANS LE CADRE DU CONTRAT  
DE PAYS GARONNE QUERCY GASCOGNE**

COMMUNE PROJET	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
<b>9) COMMUNAUTE DE COMMUNES. DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE</b> Mise en place d'une signalisa- tion pour des circuits de cyclo- tourisme en Lomagne Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne.	22 425 €	22 425 €	30 %	<u>6 727 €</u>

**TOTAL : .....37 178 €**

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041434, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2007.....	<b>500 000 €</b>
Engagé aux précédentes commissions permanentes.....	<b>71 336 €</b>
Engagé à la commission permanente de ce jour.....	<b>37 178 €</b>
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jour.....	<b>108 514 €</b>
Disponible .....	<b>391 486 €</b>

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 21 mai 2007**

CP 07/05-43

**AIDE DU DEPARTEMENT  
POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES**  
COMMUNES D'AUVILLAR, BARRY D' ISLEMADE, BEAUMONT DE  
LOMAGNE, BOURRET , CAZES-MONDENARD, MONTECH, PUYGAILLARD  
DE QUERCY, SAINT-CIRQ ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA  
LOMAGNE TARN ET GARONNAISE

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation  
d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les subventions départementales suivantes d'un volume global de  
108 514 €:

*\* Demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique*

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE ACCORDEE
1) AUVILLAR Création de piétonniers rue d'Embatlaregue	1 014	20 000 €	19 000 €	12 %	2 280 €
2) BARRY D'ISLEMADE					

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE ACCORDEE
Aménagement et mise en sécurité de la cour de l'école	562	49 205 €	19 000 €	24 %	<u>4 560 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 14.03.07					
<b>3) BEAUMONT DE LOMAGNE</b> Réfection du revêtement de sol de la cour de l'école maternelle publique	3 851	21 000 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<b>4) BOURRET</b> Agrandissement de la cour de récréation	576	25 000 €	19 000 €	24 %	<u>4 560 €</u>
<b>5) CAZES MONDENARD</b> Aménagement de la rue de l'abattoir près du stade	1 315	35 073.60 €	19 000 €	18 %	<u>3 420 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10.01.07					
<b>6) MONTECH</b> Extension du réseau d'assainissement pluvial secteur Mélassou sud	3 122	72 974 €	19 000 €	12 %	<u>2 280 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 04.09.06					
<b>7) PUYGAILLARD DE QUERCY</b> Aménagement du parvis autour de la mairie	275	14 288 €	14 288 €	36 %	<u>5 143 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 09.03.07					
<b>8) SAINT CIRQ</b> Création d'une aire ludique et d'une zone de stockage de containers	333	55 744 €	19 000 €	31.20 %	<u>5 928 €</u>

*\* Demande de subvention présentée dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne*

COMMUNE PROJET	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE ACCORDEE
<b>9) COMMUNAUTE DE COMMUNES. DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE</b>				

Mise en place d'une signalisation pour des circuits de cyclotourisme en Lomagne	22 425 €	22 425 €	30 %	<u>6 727 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne.				

**TOTAL : .....37 178 €**

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041434, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,